

## **PRIX JUSTICE PRO BONO 2023**

### **APPEL DE CANDIDATURES**

Depuis 13 ans, Justice Pro Bono remet le **Prix Justice Pro Bono** afin de reconnaître l'apport exceptionnel d'un.e avocat.e, d'un cabinet ou d'un organisme à but non lucratif en matière de services juridiques *pro bono* au Québec.

Le PRIX JUSTICE PRO BONO est remis au cours de la cérémonie de remise des distinctions honorifiques « Avocat émérite » du Barreau du Québec, qui se tient annuellement en novembre.

Les candidatures proposées doivent respecter l'un ou plusieurs des critères suivants :

- engagement soutenu en matière de services juridiques *pro bono*;
- leadership important en lien avec la promotion du travail juridique *pro bono*;
- implication significative dans la réalisation d'une mission liée au travail juridique *pro bono*.

#### **Processus d'attribution**

Le Conseil d'administration de Justice Pro Bono désigne un comité de nomination, composé de trois personnes, dont un administrateur. La directrice générale de Justice Pro Bono agit comme secrétaire. Le comité analyse les candidatures soumises et formule ses recommandations au Conseil d'administration.

Les personnes suivantes ne peuvent se voir attribuer le **Prix Justice Pro Bono** :

- Les membres du conseil d'administration de Justice Pro Bono pour l'année en cours;
- Les membres du comité de nomination pour l'année en cours;
- Les employé.e.s de Justice Pro Bono;
- Les étudiant.e.s ou stagiaires au Barreau du Québec.

Le Prix Justice Pro Bono ne peut être remis qu'une fois à une même personne.

La directrice générale de Justice Pro Bono s'assure auprès du Bureau du syndic et du Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec qu'aucune cause d'exclusion ne peut être retenue à l'égard des récipiendaires.

## **Modalités de candidature**

Les candidatures doivent parvenir à Justice Pro Bono, **AU PLUS TARD LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023, à 17H**. Elles doivent être soumises par courriel à l'adresse : [info@justiceprobono.ca](mailto:info@justiceprobono.ca). Le ou la candidat.e indiquera en objet du courriel : candidature au Prix Justice Pro Bono 2023.

Chacune des candidatures doit contenir le curriculum vitae du candidat ou de la candidate, deux lettres d'appui / ou témoignages et le formulaire via ce lien dûment rempli :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxUgvzC0lheagC8IJaxx-aSI\\_oT6RQ35uSN8oq2iZPI80fMsA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxUgvzC0lheagC8IJaxx-aSI_oT6RQ35uSN8oq2iZPI80fMsA/viewform)

Le ou la candidat.e doit être inscrit.e au Barreau du Québec ou au Registre des entreprises du Québec pour le cabinet et l'OBNL.

Les candidatures soumises cette année seront valables pour une période de deux ans.

Pour de l'information complémentaire : [justiceprobono.ca/prixjusticeprobono](https://justiceprobono.ca/prixjusticeprobono)

## **À propos de Justice Pro Bono**

Justice Pro Bono a comme mission d'améliorer l'accès à la justice en mobilisant la communauté juridique à partager expertise et temps aux individus, collectivités et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.